

À l'attention des responsables de la mise en oeuvre
de la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s

Bruxelles, le 5 octobre 2019

Objet : intégrer dès à présent l'éducation à la citoyenneté mondiale dans la formation initiale des enseignant-e-s

Chère Madame la directrice, Cher Monsieur le directeur,

Chère Madame, Cher Monsieur chargé-e de la mise en oeuvre de la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s,

Depuis de nombreuses années, les acteurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) proposent régulièrement des interventions en ECM dans le cadre de la formation initiale des enseignant-e-s et de nombreuses collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur pédagogique et le secteur de l'ECM existent déjà. Nous nous en réjouissons !

Aujourd'hui, la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s (RFIE) qui s'organise dans vos établissements est une réelle opportunité de renforcer ces collaborations et de proposer davantage d'éducation à la citoyenneté mondiale aux futur-e-s enseignant-e-s.

- Dans les 25 crédits à l'appréciation des P.O. : cours, unité d'enseignement, projets avec des partenaires extérieurs à l'école, etc.
- Dans les parties du programme prévues par le décret et les référentiels et les attendus minimaux pour la RFIE.
- Dans les mémoires et stages de vos étudiants-e-s.
- Dans les projets de recherche et d'innovation de vos enseignant-e-s.

Il nous semble en effet important que chaque futur-e enseignant-e soit éveillé-e à l'ECM durant sa formation initiale pour différentes raisons que nous vous détaillons ci-dessous.

L'ECM est avant tout une réponse incontournable face aux défis sociétaux actuels :

populisme, racisme, sexisme, enjeux climatiques, migratoires, etc. L'école est partie prenante de la société et l'actualité et les enjeux sociétaux y sont de facto abordés. L'enseignant-e y sera en permanence confronté-e et en tant qu'éducateur-trice il-elle sera amené-e à y apporter des réponses ou au moins se devra d'accompagner la réflexion de ses élèves sur ces enjeux sociétaux. D'ailleurs, le décret de la réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE) insiste sur l'importance de former des enseignant-e-s capables « *d'agir comme acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale* » ; « *de se positionner face à des enjeux éthiques (...)* » et de développer « *la capacité de s'investir dans le travail collaboratif d'une équipe éducative (...)* ».

La RFIE accorde également une place non négligeable à la diversité culturelle et aux inégalités de genre et socio-économiques et à la façon de s'en emparer ainsi qu'à l'importance de l'accueil, scolarisation et accompagnement d'élèves allophones. Toutes ces missions sont aussi inhérentes à l'ECM.

Pourquoi dès lors ne pas utiliser les 25 crédits laissés à l'appréciation du pouvoir organisateur pour faire de ces questions une priorité au sein de votre établissement ?

Pour préparer vos étudiant-e-s aux réalités sociétales qu'ils-elles vont inévitablement retrouver dans leur classe ? D'autant que l'ECM constitue un outil adéquat pour répondre à différents prescrits légaux, puisque les décrets « Mission » et « Citoyenneté » assignent déjà à l'enseignant-e un rôle actif pour « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* ».

Ensuite, les futur-e-s enseignant-e-s se préparent à enseigner des disciplines (histoire, géographie, français, sciences sociales, sciences économiques, EPC, sciences, éducation artistique et culturelle, etc.) dont **les référentiels de compétences font la part belle aux savoirs, savoir-être et savoir-faire présents dans l'ECM** : empathie, interculturalité, argumentation et esprit critique, droits humains, vivre-ensemble, engagement, développement durable, commerce équitable, enjeux migratoires, etc.

De plus, de nombreuses méthodologies plébiscitées par l'ECM, incarnées par la société civile et issues notamment de l'éducation populaire, reposent sur une approche transversale et interdisciplinaire. **La complexité, la systémique et les interdépendances sont au cœur de l'ECM et permettent donc de décloisonner les matières pour favoriser cette interdisciplinarité.** Plusieurs techniques et démarches issues de l'éducation non-formelle reposent également sur des pédagogies actives qui permettent, entre autres, de reconnecter les contenus avec le vécu des élèves en favorisant l'émergence de représentations initiales, la liberté d'expression, les débats de sociétés, etc. **L'ECM encourage également à la mise en projet, et ce faisant propose un lien fort entre l'école et la société.** Impliquer la société civile dans la FIE représente donc une occasion pour les futur-e-s enseignant-e-s de rencontrer une diversité d'acteur-trice-s potentiel-le-s à inviter dans leur future classe. Cette approche de l'ECM fait indiscutablement écho aux ambitions du Pacte pour un enseignement d'Excellence et à la RFIE. De nombreux outils pédagogiques d'ECM sont transférables dans la pratique scolaire.

Pour terminer, nous vous indiquons que **les acteurs de l'ECM sont disponibles pour des activités plus scientifiques** telles que l'accompagnement de mémoires ou de stages de vos étudiant-e-s mais aussi des collaborations sur des recherches, des publications, des conférences ou des projets innovants sur des questions de citoyenneté mondiale.

En résumé

L'ECM a sa place dans la formation initiale des enseignant-e-s



pour répondre aux défis sociétaux actuels ;



dans les crédits à l'appréciation des P.O. : cours, unité d'enseignement, projets avec des partenaires extérieurs à l'école, etc.



dans les parties du programme prévues par le décret et les référentiels et les attendus minimaux pour la RFIE ;



pour ses méthodologies reposant sur une approche transversale et disciplinaire et favorisant la mise en projet ;



dans les mémoires et stages de vos étudiants-e-s ;



dans les projets de recherche et d'innovation de vos enseignant-e-s.

Vous souhaitez recevoir plus de contenu ou des conseils pour alimenter vos travaux de construction de votre prochain programme ?

Vous souhaitez dès cette année proposer de l'ECM dans les cours de votre établissement ?



Contactez-nous !

Contacts

Annoncer la Couleur – programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale
Geoffrey Lenoir, responsable pédagogique et Florence Depierreux Coordinatrice
annoncerlacouleur@enabel.be - 02 505 18 23

ACODEV – fédération francophone des ONG de coopération au développement
Magali Lucy, Chargée thématique Qualité & Education à la citoyenneté mondiale et solidaire
ml@acodev.be

Florence Depierreux
Coordinatrice
Annoncer la Couleur - Enabel

Anne Saunders
Directrice
ACODEV

Financé par



Belgique
partenaire du développement